

Compte rendu Public du

Conseil Municipal

Vendredi 6 avril 2018



**Approbation à l'unanimité des membres présents du Compte Rendu du Conseil Municipal du
26 Janvier 2018**

1° - AFFAIRES FINANCIERES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a approuvé le compte de gestion du Budget de la Commune et des Budgets Annexes. En second lieu, Monsieur le Maire a quitté la séance, Marc MILLION a été élu Président de la séance pour l'approbation des Comptes Administratifs 2017 de la Commune et des Budgets Annexes, lesquels peuvent se résumer ainsi ;

1° - Budget principal de la Commune

COMPTE ADMINISTRATIF - COMMUNE						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté	539 282,30 €			56 504,56 €	539 282,30 €	56 504,56 €
Résultat de l'exercice	844 913,27 €	1 223 939,06 €	1 717 900,53 €	2 182 083,66 €	2 562 813,80 €	3 406 022,72 €
TOTAUX	1 384 195,57 €	1 223 939,06 €	1 717 900,53 €	2 238 588,22 €	3 102 096,10 €	3 462 527,28 €
Résultat de clôture	160 256,51 €			520 687,69 €	160 256,51 €	520 687,69 €
Restes à Réaliser	698 044,19 €	158 120,47 €			698 044,19 €	158 120,47 €
TOTAUX CUMULES	858 300,70 €	158 120,47 €		520 687,69 €	858 300,70 €	678 808,16 €
RESULTAT DEFINITIF	700 180,23 €			520 687,69 €	179 492,54 €	

2° - Budget Annexe « SERVICE DE L'EAU »

COMPTE ADMINISTRATIF - EAU						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		265 372,56 €		66 775,28 €	0,00 €	332 147,84 €
Résultat de l'exercice	164 243,93 €	112 387,00 €	570 722,99 €	583 916,77 €	734 966,92 €	696 303,77 €
TOTAUX	164 243,93 €	377 759,56 €	570 722,99 €	650 692,05 €	734 966,92 €	1 028 451,61 €
Résultat de clôture		213 515,63 €		79 969,06 €	0,00 €	293 484,69 €
Restes à Réaliser	158 120,47 €	0,00 €			158 120,47 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	158 120,47 €	213 515,63 €		79 969,06 €	158 120,47 €	293 484,69 €
RESULTAT DEFINITIF		55 395,16 €		79 969,06 €		135 364,22 €

3° - Budget Annexe – « SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT »

COMPTE ADMINISTRATIF - ASSAINISSEMENT						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
résultat reporté	18 706,14 €			0,00 €	18 706,14 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	96 683,09 €	172 679,71 €	193 809,64 €	242 458,08 €	290 492,73 €	415 137,79 €
TOTAUX	115 389,23 €	172 679,71 €	193 809,64 €	242 458,08 €	309 198,87 €	415 137,79 €
Résultat de clôture		57 290,48 €		48 648,44 €	0,00 €	105 938,92 €
Restes à Réaliser	146 726,22 €	114 446,00 €			146 726,22 €	114 446,00 €
TOTAUX CUMULES	146 726,22 €	171 736,48 €		48 648,44 €	146 726,22 €	220 384,92 €
RESULTAT DEFINITIF		25 010,26 €		48 648,44 €		73 658,70 €

4° - Budget annexe - « SERVICE DES TRANSPORTS SCOLAIRES »

COMPTE ADMINISTRATIF - TRANSPORT SCOLAIRE						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		38 348,01 €			0,00 €	38 348,01 €
Résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	136 824,68 €	136 824,68 €	136 824,68 €	136 824,68 €
TOTAUX	0,00 €	38 348,01 €	136 824,68 €	136 824,68 €	136 824,68 €	175 172,69 €
Résultat de cloture		38 348,01 €		0,00 €		38 348,01 €
Restes à Réaliser					0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	38 348,01 €		0,00 €	0,00 €	38 348,01 €
RESULTAT DEFINITIF		38 348,01 €		0,00 €		38 348,01 €

5° - Budget annexe «CONSTRUCTION DE CAVEAUX »

COMPTE ADMINISTRATIF - CAVEAUX						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
résultat reporté		1 600,60 €			0,00 €	1 600,60 €
résultat de l'exercice	68 484,50 €	70 841,74 €	68 484,50 €	68 484,50 €	136 969,00 €	139 326,24 €
TOTAUX	68 484,50 €	72 442,34 €	68 484,50 €	68 484,50 €	136 969,00 €	140 926,84 €
résultat de cloture		3 957,84 €		0,00 €		3 957,84 €
Restes à Réaliser					0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	3 957,84 €		0,00 €	0,00 €	3 957,84 €
RESULTAT DEFINITIF		3 957,84 €				3 957,84 €

6° - Budget annexe «MULTIPLE RURAL »

COMPTE ADMINISTRATIF - MULTIPLE RURAL						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
résultat reporté	6 182,38 €			747,72 €	6 182,38 €	747,72 €
résultat de l'exercice	0,00 €	6 182,38 €	2 485,19 €	7 750,68 €	2 485,19 €	13 933,06 €
TOTAUX	6 182,38 €	6 182,38 €	2 485,19 €	8 498,40 €	8 667,57 €	14 680,78 €
résultat de cloture	0,00 €			6 013,21 €		6 013,21 €
Restes à Réaliser					0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	0,00 €		6 013,21 €	0,00 €	6 013,21 €
RESULTAT DEFINITIF	0,00 €			6 013,21 €		6 013,21 €

7° - Budget annexe «POLE MEDICAL »

COMPTE ADMINISTRATIF - POLE MEDICAL						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
résultat reporté	24 556,49 €		0,00 €	0,00 €	24 556,49 €	0,00 €
résultat de l'exercice	173 100,12 €	64 265,16 €	17 896,56 €	50 520,81 €	190 996,68 €	114 785,97 €
TOTAUX	197 656,61 €	64 265,16 €	17 896,56 €	50 520,81 €	215 553,17 €	114 785,97 €
résultat de cloture	133 391,45 €			32 624,25 €	133 391,45 €	32 624,25 €
Restes à Réaliser	201 302,39 €	224 000,00 €			201 302,39 €	224 000,00 €
TOTAUX CUMULES	334 693,84 €	224 000,00 €		32 624,25 €	334 693,84 €	256 624,25 €
RESULTAT DEFINITIF	110 693,84 €			32 624,25 €	78 069,59 €	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a procédé à l'affectation des résultats du Budget de la Commune et des Budgets Annexes de la façon suivante :

Budget de la Commune:

AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET COMMUNE 2018		
DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER AU BP 2018		
Résultat de l'exercice 2017		
	Excédent	464 183,13 €
	Déficit	
Report des résultats antérieurs		
	Excédent	56504,56
	Déficit	/
	RESULTAT CUMULE -TOTAL RESULTAT A AFFECTER	520 687,69 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2017	
Pour mémoire autofinancement prévu au BP 2017- compte 021/023	399 665,69 €
Affectation en Report à nouveau au compte 002 au BP 2018	8 687,69 €
Affectation en Virement à la section d'investissement au compte 1068 du BP 2018	512 000,00 €

Budget de l'Eau:

AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET EAU 2018		
DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER AU BP 2018		
Résultat de l'exercice 2017		
	Excédent	13 193,78 €
	Déficit	/
Report des résultats antérieurs		
	Excédent	66 775,28 €
	Déficit	/
	RESULTAT CUMULE -TOTAL RESULTAT A AFFECTER	79 969,06 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2017	
Pour mémoire autofinancement prévu au BP 2017 - compte 021/023	55 274,00 €
Affectation en Report à nouveau compte 002 au BP 2018	79 969,06 €
Affectation en Virement à la section d'investissement au compte 1068 du BP 2018	0,00 €

Budget de l'Assainissement:

AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET ASSAINISSEMENT 2018		
DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER AU BP 2018		
Résultat de l'exercice 2017		
	Excédent	48 648,44 €
	Déficit	/
Report des résultats antérieurs		
	Excédent	0,00 €
	Déficit	/
	RESULTAT CUMULE -TOTAL RESULTAT A AFFECTER	48 648,44 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2017	
Pour mémoire autofinancement prévu au BP 2017 - compte 021/023	24 669,38 €
Affectation en Report à nouveau au compte 002 au BP 2018	48 648,44 €
Affectation en Virement à la section d'investissement au compte 1068 du BP 2018	0,00 €

Budget de Multiple Rural:

AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET MULTIPLE RURAL 2018		
DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER AU BP 2018		
Résultat de l'exercice 2017		
	Excédent	5 265,49 €
	Déficit	/
Report des résultats antérieurs		
	Excédent	747,72 €
	Déficit	/
	RESULTAT CUMULE -TOTAL RESULTAT A AFFECTER	6 013,21 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2017	
Pour mémoire autofinancement prévu au BP 2017- compte 021/023	2 738,00 €
Affectation en Report à nouveau compte 002 au BP 2018	6 013,21 €
Affectation en Virement à la section d'investissement au compte 1068 du BP 2018	0,00 €

Budget Pôle Médical:

AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET POLE MEDICAL 2018		
DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER AU BP 2018		
Résultat de l'exercice 2017		
	Excédent	32 624,25 €
	Déficit	
Report des résultats antérieurs		
	Excédent	0,00 €
	Déficit	/
	RESULTAT CUMULE -TOTAL RESULTAT A AFFECTER	32 624,25 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2017	
Pour mémoire autofinancement prévu au BP 2017 - compte 021/023	27 988,02 €
Affectation en Report à nouveau compte 002 au BP 2018	0,00 €
Affectation en Virement à la section d'investissement au compte 1068 du BP 2018	32 624,25 €

Le Conseil Municipal a ensuite voté, à la majorité des membres présents (2 abstentions), le BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE à savoir :

1 - POUR LA COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

. En dépenses, à la somme de : 2 091 000.00 €uros
. En recettes, à la somme de : 2 091 000.00 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses, à la somme de : 1 705 000.00 €uros
. En recettes, à la somme de : 1 705 000.00 €uros

Il a également pris note du montant des subventions sollicitées au titre de la DETR ou du Fonds de Soutien à l'Investissement Local 2018 :

-215 000.00€ pour les travaux de réhabilitation de la Place du Pré Clos
-25 000.00€ pour l'acquisition de matériel de déneigement

Il a ensuite voté, à l'unanimité des membres présents les BUDGETS PRIMITIFS 2018 DES BUDGETS ANNEXES à savoir :

2 - POUR LE SERVICE DE L'EAU

SECTION D'EXPLOITATION

. En dépenses, à la somme de : 673 000.00 €uros
. En recettes, à la somme de : 673 000.00 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses, à la somme de : 437 812.23 €uros
. En recettes, à la somme de : 437 812.23 €uros

3 - POUR LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

. En dépenses, à la somme de : 292 000.00 €uros
. En recettes, à la somme de : 292 000.00 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses, à la somme de : 379 000.00 €uros
. En recettes, à la somme de : 379 000.00 €uros

4 - POUR LE SERVICE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

SECTION D'EXPLOITATION

. En dépenses, à la somme de : 132 000.00 €uros
. En recettes, à la somme de : 132 000.00 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses, à la somme de : 38 348.01 €uros
. En recettes, à la somme de : 38 348.01 €uros

5 - POUR LE MULTIPLE RURAL

SECTION D'EXPLOITATION

. En dépenses, à la somme de : 14 200.00 €uros
. En recettes, à la somme de : 14 200.00 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses, à la somme de : 7 300.00 €uros
. En recettes, à la somme de : 7 300.00 €uros

6 - POUR LES CAVEAUX

SECTION D'EXPLOITATION

. En dépenses, à la somme de : 65 834.50 €uros

. En recettes, à la somme de : 65 834.50 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses, à la somme de : 69 792.34 €uros

. En recettes, à la somme de : 69 792.34 €uros

7 - POUR LE PÔLE MEDICAL

SECTION D'EXPLOITATION

. En dépenses, à la somme de : 53 000.00 €uros

. En recettes, à la somme de : 53 000.00 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses, à la somme de : 400 000.00 €uros

. En recettes, à la somme de : 400 000.00 €uros

Le Conseil Municipal a ensuite voté le maintien des taux d'imposition à l'unanimité des membres présents afin de poursuivre son programme d'équipements au profit de la population sans augmenter la pression fiscale

- TAXE D'HABITATION = 8.23 %
- FONCIER BATI = 15.15 %
- FONCIER NON BATI = 75.78 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité des membres présents le montant des subventions aux associations et organismes extérieurs pour l'année 2018.

Cernant les clubs sportifs, la grille de calcul mise en place les années antérieures a été reprise. Selon ce mode de calcul, le nombre de points attribués à chaque association est multiplié par une valeur de point de 5,40 € lequel permet le calcul de la subvention et les frais d'arbitrage sont financés à hauteur de 20%.

Pour les associations de loisirs et culturelles, certaines associations n'ayant pas de vocation sociale et pédagogique et dans un souci de logique et d'équité, un montant forfaitaire de 200€ leur est attribué. Pour les associations ayant bénéficié de subventions exceptionnelles en 2015, il avait été décidé de suspendre les subventions annuelles pendant 3 ans.

Pour les associations ou organismes situés hors de la commune, un montant forfaitaire de 90 € leur est attribué. Cependant, la coopérative scolaire « l'Hirondelle » accueillant cette année des enfants de la commune, aura une subvention de 50 € par enfant soit 100€ destinée à l'achat d'outils pédagogiques. L'association Cinévasion ne percevra pas de subvention de fonctionnement mais simplement une contribution annuelle de 884€ reconduite à titre exceptionnel. La subvention au Syndicat Interdépartemental de défense paragrêle est suspendue en l'absence d'achat de fusées en 2018.

En 2018, la subvention accordée au Comité de Jumelage fixé à titre exceptionnel en 2017 à 1€ par habitant pour le financement d'un voyage scolaire d'échanges entre les élèves de l'école publique et privée avec les élèves italiens de Camigliano repasse à 0.50€ par habitant.

La saison culturelle étant désormais gérée par la Commune, cette subvention est supprimée, les dépenses à ce titre étant désormais incluses dans les charges de fonctionnement.

Les membres du Conseil ont approuvé la signature d'une convention avec La Fondation CNP Assurances actant l'attribution d'une subvention de 1750€, soit 1400€ pour l'installation des défibrillateurs et 350€ pour la sensibilisation de la population à leur utilisation. En effet, La fondation avait lancé un appel à projets dédiés aux communes pour encourager l'installation de défibrillateurs dans les lieux publics et favoriser la sensibilisation du plus grand nombre aux gestes de premiers secours dans une démarche citoyenne. La Commune ayant un projet de développement de son parc de défibrillateurs sur le territoire avait ainsi déposé un projet d'acquisition de deux défibrillateurs, un fixe à installer en extérieur devant la mairie et un portatif utilisable sur les stades de foot.

Une participation financière de la CFVA a été actée à hauteur de 11 000.00€ dans le cadre des travaux AEP 2017, et notamment de la réalisation d'une conduite indépendante menant l'Eau de l'Ance à la Laiterie à partir du Réservoir de Pirolles.

2°- AFFAIRES GENERALES-PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal a procédé à la modification de la grille des emplois communaux et notamment à la création de postes afin de pouvoir nommer certains agents de la collectivité pouvant prétendre à un avancement de grade au 1^{er} juillet et 1^{er} décembre 2018.

La signature d'un avenant n°1 à la convention d'adhésion au service « Assistance retraites » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire a été approuvée pour une période d'un an jusqu'au 31 Décembre 2018.

Le Conseil Municipal a acté la participation de la commune à la procédure de mise en concurrence qui va être organisée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire pour conclure une convention de participation avec un des organismes mentionnés au I de l'article 88-2 de la loi du 26 Janvier 1984 dans le cadre des contrats de protection sociale complémentaire.

3°- PATRIMOINE COMMUNAL

La signature d'un contrat a été approuvée pour la maintenance du système de communication téléphonique de l'ensemble de la Mairie avec la Société ITE pour une durée de deux ans et un coût de 323.36€ HT soit 388.03€ TTC.

4°- AFFAIRES SCOLAIRES

Les Membres du Conseil ont également décidé de fixer à l'unanimité des membres présents la participation annuelle de la Commune au financement des dépenses de fonctionnement de l'Ecole Privée Saint Joseph à la somme de 97 900.00 € pour l'année 2018 en appliquant le coût moyen d'un élève à l'Ecole Publique en 2017 multiplié par le nombre d'élèves à l'Ecole Privée.

5°- QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal est informé des interrogations et inquiétudes de certains beauzacois concernant la pose de compteurs Linky dans leur habitation. Un collectif doit être prochainement rencontré.

La séance est levée à 0H40.